

Conseil en élevage caprin



Le 13 octobre dernier, une vingtaine d'éleveurs membres du syndicat caprin du Gers, se sont retrouvés sur l'exploitation de leur président, Chris VEENEMANS, à Seissan, pour une après-midi d'échange en présence de Yoann VALETTE, Conseiller spécialisé de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège.

Cette rencontre avait pour but de présenter le conseil technique en élevage caprin, tel que la Chambre d'Agriculture de l'Ariège le propose actuellement.

Avec la création du service commun élevage réunissant les trois départements du Gers, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées, la mutualisation des moyens entre Chambres d'Agriculture est facilitée et les

offres de services sont identiques sur l'ensemble du territoire.

L'appui technique proposé aujourd'hui en Ariège vient logiquement en complément du contrôle de performances. Yoann VALETTE a ainsi exposé les différents domaines sur lesquels il pouvait accompagner l'éleveur : bâtiment d'élevage, aspects sanitaires, reproduction, alimentation, conduite du troupeau,...

Au vu des demandes et besoins exprimés par les éleveurs, l'appui technique peut prendre plusieurs formes : prestation individuelle, contrôle laitier, formation,... Ces propositions, élaborées au sein de Bassin Sud Elevage, seront présentées très prochainement.